



55^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif avec la Représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence contre les enfants

Intervention du Luxembourg

13 mars 2022

Monsieur le Président,

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration de la délégation de l'Union européenne et remercie la Représentante spéciale pour son rapport.

Madame Najat Maalla M'jid,

Nous sommes très honorés d'avoir pu vous accueillir au Luxembourg en octobre de l'année passée et tenons à vous remercier pour les échanges constructifs qui ont été menés durant votre visite. Nous saluons votre engagement pour une participation effective des enfants : c'est l'une des priorités de notre mandat en tant que membre de ce Conseil.

Le Luxembourg partage votre inquiétude face aux conflits, qui menacent la vie et l'intégrité physique et mentale des enfants. Gaza est devenu l'endroit le plus dangereux au monde pour un enfant, selon UNICEF. Quatre millions d'enfants ont dû fuir leur chez eux au Soudan. 800.000 enfants en Ukraine ont besoin d'une aide d'urgence.

Les enfants en situation de déplacement forcé sont particulièrement vulnérables à la violence : c'est un défi complexe qui nécessite des réponses fondées sur les droits humains de la part des autorités nationales, avec l'appui de l'ONU. Après le Forum mondial sur les réfugiés, un prochain rendez-vous pour exiger des comptes à la communauté internationale dans son ensemble sera le Sommet de l'Avenir.

Madame la Représentante spéciale,

En cette année de 15^{ème} anniversaire de votre mandat, quand il nous reste moins de 6 ans pour réaliser les promesses de l'Agenda 2030, quels autres leviers voyez-vous pour mettre fin à un statu quo intenable ?

Je vous remercie.

(244 mots – 1m30s)